



Agir localement en **SANTÉ-ENVIRONNEMENT**

+D'INFO SUR 
cnfpt.fr

L'OFFRE DE SERVICE

PARUTION EN
OCTOBRE 2023



QUAND LES TALENTS
GRANDISSENT,
LES COLLECTIVITÉS
PROGRESSENT

LE MOT DU PRÉSIDENT



François Deluga
Président du CNFPT

“ UNE ÉVOLUTION DANS LA CONCEPTION DE LA SANTÉ :

Du **soin** que l'on apporte pour guérir la maladie, à la **prévention** du trouble, puis à la **promotion** de la santé synonyme de bien-être, la conception de la santé s'enrichit de la prise de conscience de l'impact positif ou négatif sur la qualité de nos environnements et nous parlons aujourd'hui de **santé-environnement**.

Cette évolution conceptuelle se renouvelle depuis plusieurs années et plus particulièrement depuis la pandémie pour mettre en lien les 3 santés : celle de l'homme, celle de l'animal et celle du végétal. Un nouveau concept émerge, encore plus systémique : celui d'**Une Seule Santé** (One Health).

Ces évolutions sont liées aux apports de la science qui permettent de comprendre de mieux en mieux le vivant et les conditions de son développement.

LA SANTÉ

L'Organisation Mondiale de la Santé (OMS) définit la santé comme "un état de complet bien-être physique, mental et social"; et ne la réduit donc pas à l'absence de maladie.

UNE SEULE SANTÉ :

Une Seule Santé (ou One Health) est une approche qui reconnaît les liens et interdépendances entre la santé des personnes, des animaux et des écosystèmes.

SANTÉ – ENVIRONNEMENT

« La santé environnementale comprend les aspects de la **santé humaine**, y compris la qualité de la vie, qui sont déterminés par les **facteurs physiques, chimiques, biologiques, sociaux, psychosociaux et esthétiques de notre environnement**. Elle concerne également la politique et les pratiques de gestion, de résorption, de contrôle et de prévention des facteurs environnementaux susceptibles d'affecter la santé des générations actuelles et futures »

Définition de l'OMS - conférence d'Helsinki, 1994



LE RÔLE DES TERRITOIRES : LA SANTÉ DANS TOUTES LES POLITIQUES

Déjà Hippocrate avait bien compris le rôle joué par les différents environnements et territoires. Du nord au sud, de la ville à la campagne, du littoral aux territoires de montagne, des territoires industrialisés aux territoires agricoles, nos conditions de vie sont pour partie différentes. Si les solutions peuvent être partagées et capitalisées, la notion de « territoire » prend tout son sens dans la recherche de solutions à inventer à l'échelle locale.

Les collectivités possèdent de nombreux leviers pour améliorer la qualité de vie : des politiques d'aménagement à celles relatives aux mobilités, en passant par la préservation de la biodiversité ou la qualité de l'alimentation par exemple. Le CNFPT souhaite les accompagner afin qu'elles intègrent une dimension Santé dans toutes leurs politiques.



« DE L'ART MÉDICAL »

Hippocrate, 400 ans avant notre ère, préconisait dans De l'art médical, « [...] avant même de soigner, de considérer d'abord les saisons et l'influence respective que chacune d'elles peut avoir ; d'acquérir des notions [...] sur la nature des eaux dont les habitants font usage; d'étudier les divers états du sol; de reconnaître le genre de vie des habitants [...] »

Traité d'Hippocrate

SANTÉ ET TRANSITIONS

Depuis quelques années, les crises que nous connaissons, qu'elles soient climatiques, sanitaires, économiques ou sociales, mettent au centre des politiques locales les questions de santé.

Le fait que le changement climatique soit un déterminant de santé majeur direct ou indirect ne fait pas débat.

Promouvoir la santé-environnement contribue à prendre soin du vivant et donc à œuvrer pour une [transition écologique](#) positive. La santé-environnement se situe donc définitivement dans une volonté de prévention, d'anticipation et de préservation du bien vivre ensemble.

CONSTRUIRE DE LA COMPÉTENCE COLLECTIVE

L'approche par la santé-environnement implique la mobilisation de nombreux acteurs au-delà des personnels médicaux. Une très grande majorité de professionnels territoriaux sont invités à travailler ensemble pour relever ces défis. Décloisonnement, inter-professionnalité dans les collectivités sont aussi incontournables que la collaboration avec des partenaires tels que l'Etat, les entreprises, le monde associatif, et avant tout avec les habitants.

Une culture commune de la santé-environnement est un préalable, des expertises techniques sont nécessaires pour co-construire les réponses aux grands défis qui se présentent à nous.

L'ambition de ce livret est de présenter ce que recouvre la santé-environnement pour la fonction publique territoriale. Il s'agit, comme un fil d'Ariane, de relier toutes les offres du CNFPT relatif à la santé-environnement afin de rendre visible et lisible notre contribution. C'est une des actions des [10 engagements](#) du CNFPT, en faveur de la transition écologique. ”

LA SANTÉ-ENVIRONNEMENT, UN CHAMP D'ACTION POUR LES COLLECTIVITÉS

Pour les collectivités, le concept de **déterminants de santé** est un guide pour l'action en santé publique. Il met en évidence les facteurs qui agissent sur **l'état de santé des individus, qui varient en fonction de leur âge, de leurs lieux et conditions de vie**, et sur lesquels les collectivités peuvent agir.

La création « **d'un environnement de vie favorable** », recouvre des dimensions multiples, telles qu'un accès facilité à :

- un air de qualité, intérieur et extérieur (par le choix de matériaux – équipement et construction, ou par des modes de transports),
- des lieux végétalisés (pour la fraîcheur, pour la quiétude),
- une alimentation et une eau de qualité, etc...

On comprend que **l'objet implique** :

- **un croisement des métiers et des compétences, et un nécessaire travail en transversalité, et inter-collectivités,**
- **un questionnement amont pour évaluer les impacts de tout projet sur la santé des habitants.**

Exemple : un projet de végétalisation sera positif pour la santé, a priori, grâce à la fraîcheur pour le corps, pour lutter contre les pollutions et pour un bien être mental. Mais il peut avoir des impacts négatifs, avec des pollens allergisants, ou encore être inadapté au regard du climat, ou être trop consommateur en eau.

40 000
MORTS PRÉMATURÉES
PAR AN, en
France, attribuées
à la **POLLUTION
ATMOSPHÉRIQUE**

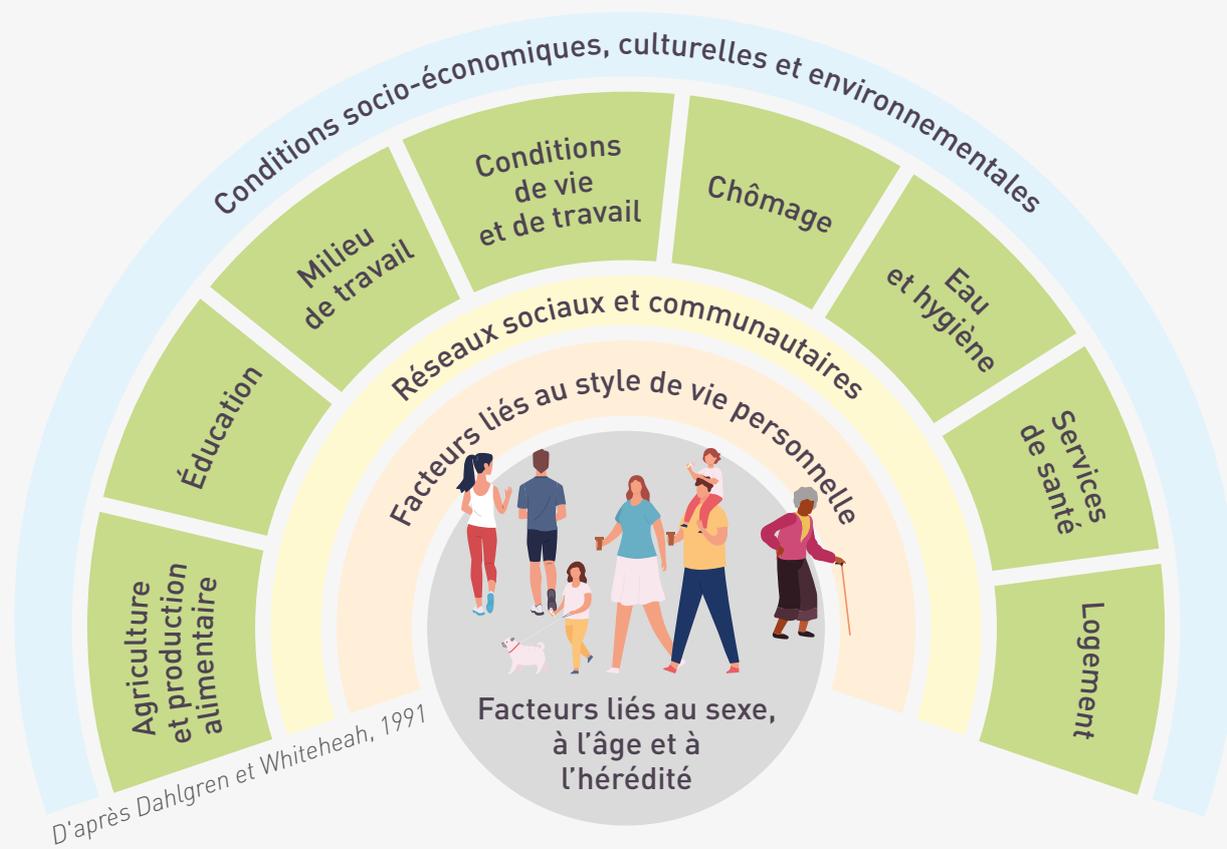


« **LA CHARTE DE GENÈVE POUR LE BIEN-ÊTRE** exprime l'urgence de créer des sociétés sources d'un bien-être durable, engagées en faveur de l'équité en santé, aujourd'hui et pour les générations futures, dans le respect des limites écologiques. »

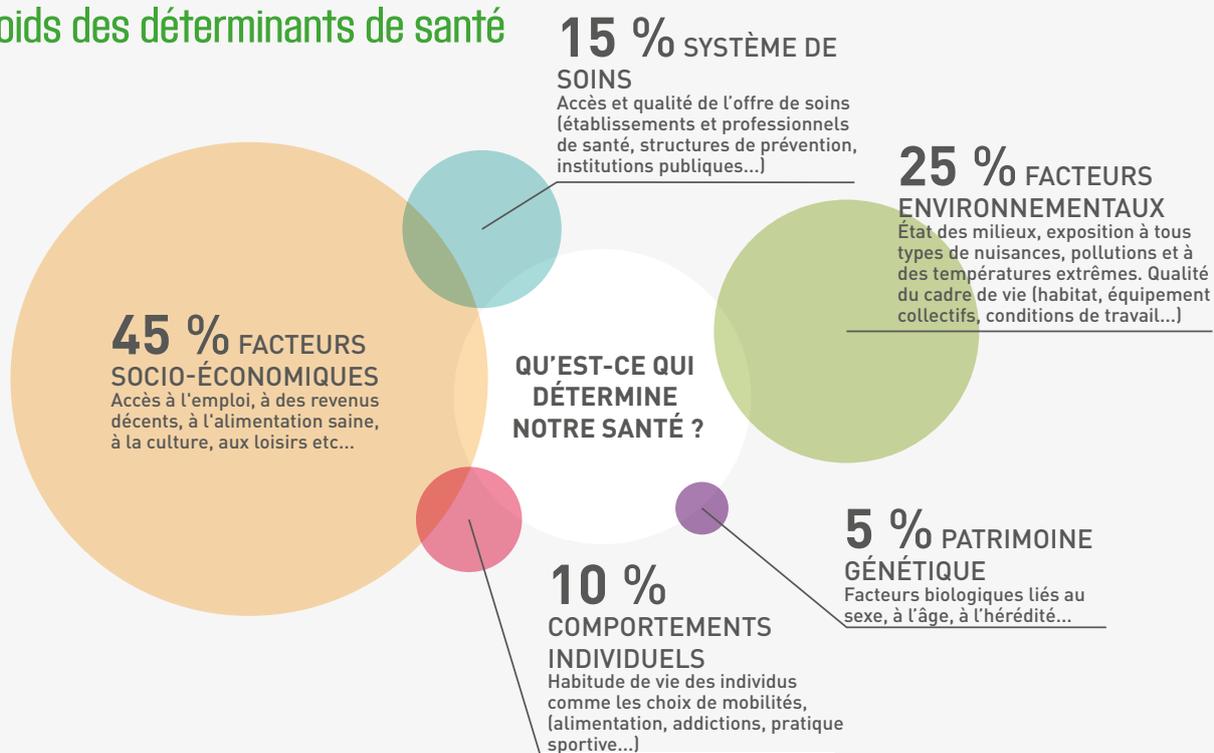
« Le bien-être est un choix politique. C'est le résultat des politiques, des institutions, des économies et des écosystèmes dans lesquels les gens vivent ».

Définition du bien-être dans la Charte de Genève de l'OMS, publiée en décembre 2021

LES DÉTERMINANTS DE SANTÉ



Le poids des déterminants de santé



Sources : représentation de Lalonde / Synthèse des travaux Barton et al, 2015 ; OMS, 2010 ; Cantoreggi N, et al. 2010- Pondération des déterminants de la santé en Suisse, université de Genève ; Los Angeles County Department of Public Health, 2013 : How Social and Economic Factors Affect Health

LA SANTÉ-ENVIRONNEMENT : QUELS SONT LES AGENTS TERRITORIAUX CONCERNÉS ?

DES AGENTS DÉDIÉS À LA SANTÉ-ENVIRONNEMENT

Historiquement, le maire est responsable de l'hygiène dans les villes, les logements, les rues. Des personnels dédiés, parfois rassemblés dans un **Service Communal d'Hygiène et Santé (SCHS)**, agissent notamment sur les questions d'habitat indigne, d'insalubrité, de la lutte contre les espèces à enjeux sanitaires (animaux comme les punaises de lit, les moustiques ou végétales), avec des périmètres et dans des organisations différentes.

Les **laboratoires** concourent également à la santé publique, notamment la santé animale et l'hygiène alimentaire ; certains sont davantage positionnés sur le sujet de l'environnement. Leur évolution est à suivre, dans le cadre du concept « **Une Seule Santé** ».

Enfin, les agents des services qui concourent à la santé des habitants sont également concernés par la santé-environnement : **les personnels des PMI**, par le rôle qu'ils jouent sur la qualité du cadre de vie des enfants ; les agents en charge de l'autonomie, attentifs au cadre de vie des personnes âgées ou porteuses de handicap ; les **services de santé** des communes, qui ont pour objectifs la promotion de la santé et la lutte contre les inégalités sociales et territoriales de santé. Certains se dotent de **CLS (contrats locaux de santé)**, avec parfois **un volet santé-environnement**. C'est surtout cette entrée qui positionne les intercommunalités et leurs agents sur les questions de santé, avec leurs compétences en matière, notamment, de transports et d'aménagement.

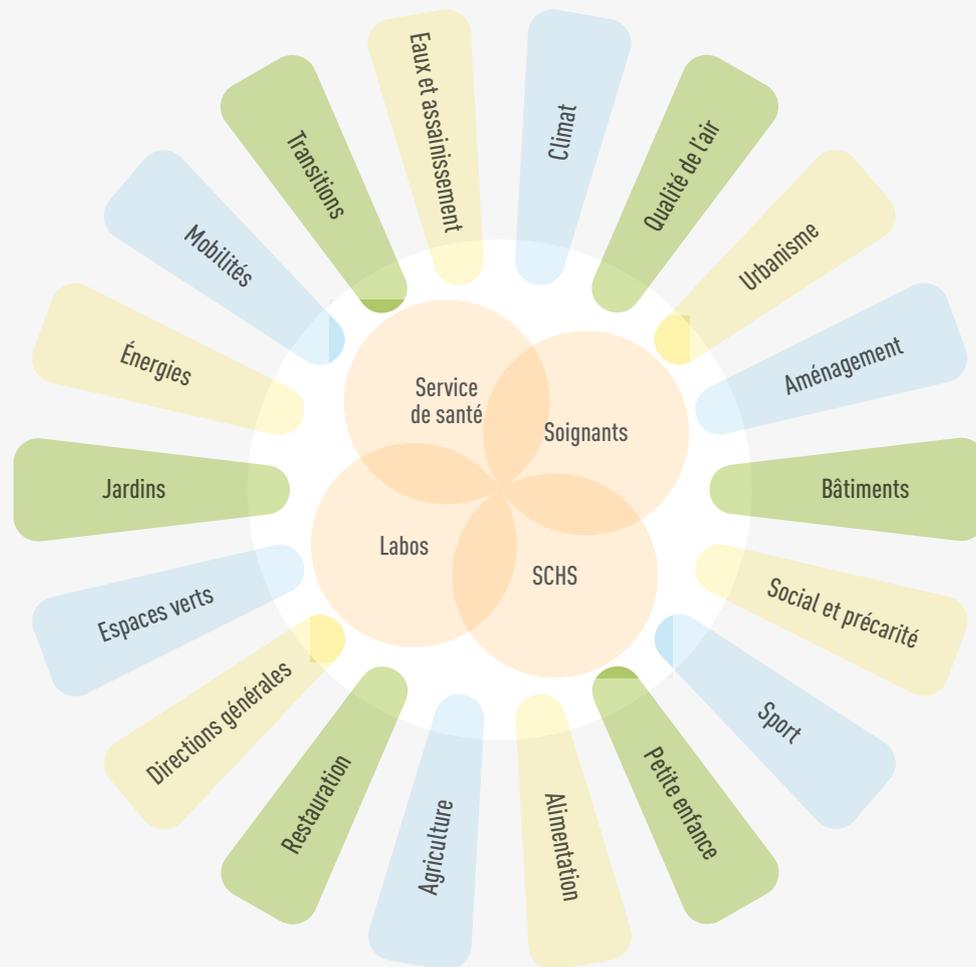
L'enjeu pour les collectivités est de positionner ces personnels, à la fois comme **experts en santé-environnement** et comme **référents auprès des agents opérationnels** qui portent des projets ayant des conséquences sur la santé des habitants.

DES TECHNICIENS À SENSIBILISER SUR LES EFFETS DE LEUR ACTION SUR LA SANTÉ

Sur des sujets techniques, tels que le traitement de l'eau, la restauration, l'entretien des espaces verts, l'organisation des transports et des mobilités, les professionnels doivent être outillés **pour que la santé soit identifiée et intégrée comme un objectif à poursuivre**.

Un outil est promu par l'OMS, et parfois soutenu financièrement en région par les agences régionales de Santé (ARS) : **l'EIS – Evaluation d'Impact sur la Santé**. Il s'agit d'une méthode qui, avant la conduite d'un projet, questionne les conséquences éventuelles de ce projet sur la santé des habitants afin de proposer des alternatives.

Selon les compétences, les projets, les contractualisations et documents de planification, toutes les collectivités peuvent être concernées !



EXEMPLES DE LA PLURALITÉ DES LEVIERS POUR UN MÊME OBJECTIF :

Pour agir sur la qualité de l'air et contre les pollutions, il est possible d'agir, à la fois sur :

- la réduction aux expositions de produits chimiques (pesticides, phtalates, perturbateurs endocriniens,
- les mobilités,
- les équipements et produits d'entretien utilisés dans les classes d'école,
- l'urbanisme et l'aménagement : l'orientation des bâtiments et des pièces, la largeur des rues,

L'ENJEU : SUSCITER L'INTERSECTORIALITÉ !

La question des allergies, des polluants (amiante, radon, etc.), de la qualité de l'air, ou des perturbateurs endocriniens, doit nécessairement mobiliser différents acteurs dans nos collectivités. En effet, comment planter des arbres, y compris en ayant en tête la question de la chaleur, sans s'interroger sur les espèces allergènes ?

PENSER GLOBAL !

Une nouvelle entrée systémique, nous invite à travailler différemment. Ainsi la notion de « ville qui soigne » embrasse la question des aménagements, et fait le lien avec la santé mentale (avec un cadre de vie agréable, boisé..), la santé sociale (création de liens) et la santé physique, quand l'accessibilité favorise l'activité physique (exemple de bancs, dont le positionnement, l'espacement et la hauteur suscitent l'envie de marcher, pour des personnes à mobilité réduite).

L'OFFRE DE SERVICES

La présentation ci-après complète l'entrée « thématique » du site www.cnfpt.fr.

Voici une lecture problématisée et illustrée de ce que recouvre la Santé-Environnement sur vos territoires, dans vos collectivités, et, en réponse, l'offre de services du Cnfpt.

Les mots soulignés renvoient, par un lien hypertexte, sur l'offre de services.

POUR LES PROFESSIONNELS

AU CŒUR DE LA SANTÉ-ENVIRONNEMENT

- **Les agents des Services Communaux d'Hygiène et de Santé** sont au cœur de la santé-environnement, avec les missions relevant des [pouvoirs de police du maire](#), et relatifs, notamment, à l'habitat insalubre ou encore la pollution sonore. En fonction des organisations, leurs missions peuvent s'étendre à des [pollutions lumineuses](#), ou encore à la prévention et [lutte contre les moustiques](#), [le frelon asiatique](#), ou [les punaises de lit](#) ou [autres espèces à enjeu sanitaire](#).
- **Les laboratoires départementaux** sont directement concernés par les politiques de santé-environnement.
- **Les personnels de santé** sont également au cœur de la santé-environnement : ainsi, les services de PMI sont des acteurs essentiels de la protection du cadre de vie des enfants ; leur expertise permet de veiller à la qualité des équipements, à un air de qualité et à l'absence de [perturbateurs endocriniens](#).
- Par ailleurs, les professionnels impliqués dans les politiques locales de santé, via notamment les [contrats locaux de santé](#), sont incités à travailler à l'échelle intercommunale. Ils intègrent ainsi plus facilement les enjeux de la santé-environnement liés aux compétences des agglomérations et des métropoles, comme les mobilités et l'aménagement. De nombreux CLS comprennent désormais un volet santé-environnement. **Les services Santé des collectivités** peuvent alors développer leur rôle d'appui ou d'impulsion à des actions portées par des services techniques. C'est notamment ce qui concerne les projets touchant au cadre de vie ou aux milieux.

Pour marquer cette transversalité et intersectorialité, **Le CNFPT propose [un itinéraire pour piloter une politique Santé-Environnement](#)** : de la politique au plan d'actions et partages d'expériences.

En fonction de l'organisation de la collectivité et des projets, cet itinéraire s'adresse aux SCHS (Services Communaux d'Hygiène et de Santé), historiquement en charge des questions de salubrité ; aux agents des services santé ; aux chargés de mission des **services opérationnels tels que l'habitat, l'urbanisme, la voirie, les espaces verts, la petite enfance, etc.** ; et pour **certains modules, aux équipes de direction.**

LISTE DES OFFRES DE SERVICES PROPOSÉES PAR LE CNFPT

BOUQUETS DE SERVICES

Les espèces à enjeux sanitaires

Des offres pour connaître et lutter contre, par exemple, les moustiques, ou les punaises de lit.

- Webinaire «Le frelon asiatique»
- Module d'auto formation «Connaître le moustique tigre et ses conséquences sur la santé, stratégies et bonnes pratiques professionnelles»

La lutte contre les perturbateurs endocriniens

Les collectivités sont des acteurs majeurs de la lutte contre les perturbateurs endocriniens. Des offres pour comprendre et agir, dans des secteurs différents, tels que le bâtiment, et dans celui de la petite enfance.

- Webinaire «Le rituel du repas : du contenu au contenant»
- Webinaire «Jouer pour découvrir le monde dans un environnement sain»
- Webinaire «Notion d'hygiène et relation au corps»
- Webinaire «Les perturbateurs endocriniens dans le bâtiment»
- Séminaire «Les perturbateurs endocriniens : document de capitalisation»
- Un stage en présentiel, code SX23Q - la lutte contre les perturbateurs endocriniens et les actions possibles au sein des collectivités territoriales

ITINÉRAIRES

Pouvoirs de police du maire en matière d'hygiène et de santé

→ I1K0K

Métiers techniques des laboratoires

→ I1005

Itinéraire «santé - environnement»

→ IXSE0

ZOOM SUR DES STAGES

L'éclairage public : maintenance, maîtrise de l'énergie et de la pollution lumineuse

→ SX8R2

Impulsion d'une politique territoriale de santé

→ SX50N

Contractualisation et pilotage d'un Contrat Local de Santé (CLS)

→ SX52A



AGIR SUR L'AMÉLIORATION DE LA QUALITÉ DU CADRE DE VIE

Le cadre de vie est le déterminant (le facteur) qui pèse le plus lourd sur la santé des habitants, bien devant l'offre de soins, ou les caractères génétiques et personnels de l'individu.

Pour les collectivités, il s'agit d'un levier d'action qui est partagé entre différents acteurs d'une même collectivité et entre collectivités.

- L'idée de la ville qui soigne nous emmène vers un aménagement qui [favorise l'activité physique](#), [les mobilités actives](#), et la [santé mentale](#). On parle d'[Urbanisme Favorable à la Santé](#).
- Un itinéraire spécifique sur la thématique Architecture et bâtiments regroupe des offres sur les [constructions](#), [choix des matériaux](#).
- [La pollution de l'air intérieur](#) est un axe sur lequel les collectivités agissent, notamment en informant sur le radon ou en prévention des [perturbateurs endocriniens](#). Il existe aussi des offres sur d'autres pollutions, telles que l'[amiante ou le plomb](#).
- L'alimentation bien sûr, est un sujet prégnant qui questionne la qualité et la production de ce qu'on mange. Des offres sont proposées sur le [Projet Alimentaire de Territoire](#), et plus largement sur la [restauration collective](#), sur l'[agriculture urbaine](#) ou sur la [précarité alimentaire](#).

[Le cadre de vie pose la question des conditions de vie, et des inégalités de santé](#). Le lien est en effet fort entre conditions économiques, contextes des lieux de vie et santé des personnes. On parle d'[inégalités sociales et territoriales en santé](#).



LISTE DES OFFRES DE SERVICES PROPOSÉES PAR LE CNFPT

BOUQUETS DE SERVICES

Agir sur le cadre de vie ou comment créer des environnements favorables

Les collectivités ont des compétences majeures en aménagement. Les contextes de transitions, notamment de changement climatique, remettent au premier plan le cadre de vie comme déterminant de la santé.

- Podcasts «Bien dans ma ville»
- Stage **SXAFS** – Stratégies d'aménagements en faveur de la santé

La qualité de l'air intérieur

Des offres pour connaître les pollutions, prévenir et mettre en œuvre la réglementation.

- Webinaire «La qualité de l'air : le rôle des collectivités territoriales, enjeux et stratégies globales»
- Webinaire «La qualité de l'air intérieur : la démarche - Eviter, réduire, compenser»
- Webinaire «La qualité de l'air intérieur : retour d'expériences de la ville de Limoges»
- Webinaire «Les perturbateurs endocriniens dans le bâtiment»
- Stage **SXQWP** la qualité de l'air intérieur et la qualité sanitaire du bâtiment
- Webinaire «Gestion du risque radon : travaux préventifs ou de réduction en ERP»

Les conditions de vie

Les Inégalités Sociales et Territoriales de Santé (ISTS) font référence au lien entre inégalités (pauvreté, lieux de vie - quartier, logement, etc.) et santé des personnes.

- Stage **SX50D** La réduction des inégalités sociales et territoriales de santé : enjeux et méthodologies
- Stage **SXYL2** La précarité alimentaire : une réalité sanitaire et sociale
- Itinéraire **IXALO** Accès au logement des personnes en situation de précarité
- Webinaires De la rue au logement

La lutte contre les perturbateurs endocriniens

ITINÉRAIRES

Élaboration et mise en œuvre d'une politique de mobilité durable

→ **IX709**

Qualité architecturale et environnementale des constructions publiques

→ **I1Q26**

Pour une restauration collective durable

→ **I2M02**

ZOOM SUR DES STAGES

L'animation des activités sport/santé

→ **SXAST**

La santé mentale et l'habitat

→ **SX896**

La prise en compte par la maîtrise d'ouvrage du risque amiante dans les bâtiments

→ **SXQVB**

La sensibilisation aux risques amiante et plomb dans les bâtiments

→ **SXK3I**

L'accompagnement de projets d'agriculture urbaine

→ **SXPAU**

La précarité alimentaire : une réalité sanitaire et sociale

→ **SXYL2**

La réduction des inégalités sociales et territoriales de santé : enjeux et méthodologies

→ **SX50D**

AGIR SUR LES MILIEUX DE VIE

Les milieux de vie sont impactés par le changement climatique ; et toute action sur ces milieux a des conséquences sur notre santé.

- **La question de l'eau** est bien sûr centrale lorsque l'on parle de santé-environnement : sa qualité, son traitement, sa préservation. Le CNFPT propose des offres, [sur l'eau potable, les eaux pluviales, et eaux usées](#).
- La [préservation de la biodiversité](#) constitue un déterminant de santé majeur : elle est un outil de lutte contre le réchauffement, contre les pollutions et aussi facteur de bien être. Mais elle peut aussi être à l'origine d'un risque sanitaire, par exemple en choisissant des [essences végétales](#) allergènes (le pollen des bouleaux par exemple), ou en favorisant le développement de [moustiques](#). Une offre est également disponible sur la [gestion différenciée et sans pesticide](#), et sur la [lutte contre l'ambrosie](#). On parle « d'espace de nature favorable à la santé ».
- Lorsque l'on parle aménagement, et dans un contexte de densification de la ville – avec le ZAN (Zéro Artificialisation Nette) – la question de la [pollution des sols](#) devient un enjeu majeur pour les collectivités.

- **L'air** que l'on respire est une question centrale. L'aménagement est un levier, par exemple, pour [agir sur la qualité de l'air extérieur](#).

- Spécifiquement, il s'agit de réduire l'**exposition aux produits chimiques**. Ici une offre qui cible notamment les agents, dans leurs pratiques professionnelles, pour leur propre sécurité et pour celle du public. Par exemple, pour les agents qui [manipulent des déchets dangereux](#), qui effectuent le [stockage de produits chimiques](#) ou qui assurent le nettoyage des locaux ([itinéraire sur la propreté des locaux](#)), à lier avec l'offre précitée sur la [qualité de l'air](#) et les [perturbateurs endocriniens](#).



LISTE DES OFFRES DE SERVICES PROPOSÉES PAR LE CNFPT

BOUQUETS DE SERVICES

Les espèces végétales invasives

L'entretien des espaces publics est au cœur de la santé-environnement et questionne les pratiques des agents territoriaux. Une offre riche sur les pratiques sans pesticides, parfois ciblée sur des lieux (cimetières, par exemple) ; et aussi, sur l'ambroisie.

- Module d'auto-formation «Connaître l'ambroisie et ses conséquences sanitaires et économiques, stratégies et bonnes pratiques professionnelles»
- Webinaire «La lutte contre l'ambroisie»

Agir sur le cadre de vie ou comment créer des environnements favorables

La qualité de l'air intérieur

La prévention contre les espèces à enjeux sanitaires,

La lutte contre les perturbateurs endocriniens

ITINÉRAIRES

Production et distribution d'eau potable

→ SC013

La gestion intégrée des eaux pluviales

→ GIEP9

Collecte et traitement des eaux usées et pluviales

→ JMM06

Politique publique du paysage et de la biodiversité

→ I2Q0A



Maîtrise des principes de la gestion différenciée des espaces publics et mise en oeuvre de politiques «sans pesticide»

→ JMM02

Chargés de propreté et hygiène des locaux

→ I1Q07

ZOOM SUR DES STAGES

Sites et sols pollués : restauration environnementale et reconversion du foncier

→ SXSSP

La manipulation des déchets dangereux sur l'espace public

→ SXK0F

Les risques liés à l'utilisation et au stockage des produits d'entretien

→ SXQ3E

DES MÉTHODES ET OUTILS D'AIDE À LA DÉCISION

COMPRENDRE POUR AGIR

Pour agir en santé-environnement, il faut à la fois comprendre [les enjeux en santé publique](#) et se situer dans le contexte de la [transition écologique](#) et de l'urgence du changement climatique, dans une approche systémique.

Cela permettra de proposer des stratégies d'action pour répondre aux attentes, comme de lier [climat et risques sanitaires](#), de [prévenir les risques](#), et d'impulser un fonctionnement en [transversalité](#).

Le CNFPT propose des outils méthodologiques, techniques, pour se professionnaliser sur le [pilotage de projets](#), par exemple sur des sujets tels que la [végétalisation des cours d'école](#), la [reconquête des paysages](#). Ou plus spécifiquement, sur des diagnostics, observations, plans et programmes ; avec par exemple le PCAET, de [l'élaboration à son évaluation](#). Il faut alors mêler, entrée sectorielle ([mobilités](#), [nature en ville](#), [politique pour le vélo](#), ou en matière d'[achats responsables](#)) et outils, tels que les [balades urbaines](#).

CONVAINCRE POUR MOBILISER, ÉLUS, ÉQUIPES ET CITOYENS

L'enjeu de la santé environnement est d'embarquer l'ensemble des acteurs dans la compréhension des transitions à mener, dans l'objectif de les mobiliser autour d'actions transversales qui concernent les élus, les services et les citoyens.

Il s'agit de dépasser les organisations en silo afin de susciter des organisations de projet matricielles.

L'entrée macro permet ainsi de bâtir des argumentaires sur des politiques sectorielles comme pour les [énergies renouvelables](#), ou d'associer les habitants comme sur les [projets urbains](#). Des outils permettent aussi, en amont des projets, de mesurer les effets possibles sur la santé. [L'évaluation d'impact sur la santé](#) permet un tel questionnement, entre toutes les parties, dont les habitants.

LISTE DES OFFRES DE SERVICES PROPOSÉES PAR LE CNFPT

BOUQUETS DE SERVICES

[Comprendre les enjeux en santé-environnement](#)

Des ressources pour comprendre la Santé Publique et situer le rôle des collectivités locales; des offres qui à la fois recentrent sur la santé-environnement et qui ouvrent sur l'approche Une Seule Santé.

- Territoires et santé : approches globales et cadres d'action
- MOOC Médecine et santé environnementale - MOOC proposé par le CNFPT, construit par la Conférence des Doyens des Facultés de Médecine
- Séminaire "Environnement et santé : les leviers pour conduire le changement" - sélection de vidéos
- Mooc "Agir localement pour la santé et le bien être de la population"
- Webinaire "La santé dans les politiques publiques locales - Zoom sur les EIS - Evaluation d'Impact sur la Santé"
- Webinaire "Vers une résilience face aux risques majeurs"
- Itinéraire IXSE0 "[Santé-environnement](#)"

La question écologique : accélérateur de risques

La question écologique vient nécessairement accentuer, aggraver les risques en santé-environnement. Quelques repères permettent de faire le lien entre le enjeux.

- Livret thématique sur la transition écologique
- Formation RNIT 2023 « Urgence climatique, crise énergétique : le défi de la sobriété »
- Webinaire « Loi climat et résilience »
- Cycle de 7 webinaires sur l'arbre en ville

Cadre de vie alimentation

L'alimentation est un déterminant majeur de santé. Les collectivités investissent ce sujet, bien au delà de la restauration.

- Mooc sur "Co-construire sa démarche alimentaire de territoire"
- Mooc sur "Acteurs, leviers, outils pour mener les transitions du système alimentaire"
- Bouquet de ressources de la Loi EGALIM
- Stage SXYL2 La précarité alimentaire : une réalité sanitaire et sociale

ITINÉRAIRES

Conseiller ou conseillère en management des risques majeurs

→ I1P00

ZOOM SUR DES STAGES

La transition écologique : organisations et logiques d'action

→ SXTEL

Les changements climatiques, risques sanitaires et stratégies locales

→ SX5K9

Le management de la transversalité

→ SXB48

La désimperméabilisation et la végétalisation des cours d'école

→ SXDCE

La reconquête des paysages : démarches et outils de projets

→ SXBPR

L'élaboration et la mise en place d'un plan climat air énergie territorial (pcaet)

→ SXATO

Le suivi et l'évaluation d'un plan climat air énergie territorial (pcaet)

→ SXECU

La participation des habitants aux projets urbains

→ SXPIT

Mobilité au quotidien : faire évoluer les comportements individuels

→ SXMM2

L'implication citoyenne et la nature en ville

→ SXICN

Les balades urbaines comme outil de diagnostic

→ SXBAL

La conception et la déclinaison d'une politique pour le vélo sur les territoires

→ SXMA3

L'accompagnement des projets de développement des énergies renouvelables

→ SX8E6

Achats et marchés publics responsables

→ SXACH

La réduction des inégalités sociales et territoriales de santé : enjeux et méthodologies

→ SX50D

WEBINAIRES

La santé dans les politiques publiques locales - Zoom sur les EIS - Evaluation d'Impact sur la Santé ; juin 2022

LES FORMATIONS SUR MESURE

« NOUS INVENTONS AVEC VOUS VOS SOLUTIONS FORMATION »

Aux côtés de son offre catalogue et des formations réglementaires, le CNFPT propose des réponses sur mesure conçues à partir des besoins exprimés par une ou plusieurs collectivités sur une problématique qui lui est propre.



LES ÉTAPES

L'ÉCOUTE DES BESOINS

Les référentes et référents « territoire » du CNFPT de chaque région sont à l'écoute pour engager la démarche et concevoir la formation la plus adaptée. L'interlocuteur du CNFPT va accompagner la collectivité à travers un temps d'échanges approfondis, afin de cerner le contexte, les enjeux et les besoins spécifiques.

LE TRAVAIL D'INGÉNIERIE PÉDAGOGIQUE

Cette étape consiste à produire des contenus et des formats spécifiques pour adapter la durée, l'ampleur du dispositif, les ressources...

LA MISE EN ŒUVRE DU DISPOSITIF

Le dispositif est mis en œuvre au sein même du territoire concerné par le projet, sans déplacement ni perte de temps pour les équipes à former.

L'ÉVALUATION

L'accompagnement du CNFPT permet de mesurer les impacts et les attendus qui avaient été formalisés dans la phase de co-construction.



LES « SUR MESURE » DU CNFPT

+ PERTINENT

Grâce à un travail de co-conception pour s'adapter aux contextes et aux enjeux des collectivités.

+ SIMPLE

Un accompagnement tout au long des projets, de la conception à la mise en œuvre puis à l'évaluation.

+ RÉACTIF

Une équipe locale à votre écoute et à votre disposition pour inventer et planifier vos solutions formation.



LES MODALITÉS

DES FORMATIONS SUR MESURE EN INTRA

Elles sont conçues et réalisées à votre demande pour vos agents, au sein même de votre collectivité ou à proximité. Ces formations sont tournées vers l'action et accompagnent directement la mise en œuvre de vos projets.

Ancrées sur un territoire, ces formations regroupent des agents de plusieurs collectivités autour d'enjeux partagés

Elles s'adaptent aux contextes locaux et facilitent les coopérations inter-collectivités.

DES FORMATIONS SUR MESURE EN UNION

Des formations réalisées sur les lieux de travail des agents ou à proximité, qui prennent en compte leurs situations particulières.

Une expertise de l'action publique locale et de l'innovation territoriale au service des projets.



L'OFFRE THÉMATIQUE

Par la formation, le CNFPT accompagne les collectivités et les agents pour faire face aux enjeux de la transition écologique. Découvrez l'offre de formations variées accessible sur tout le territoire.

Réussir la transition écologique c'est acquérir de nouvelles compétences et faire évoluer ses pratiques.

+ D'AUTRES THÉMATIQUES À DÉCOUVRIR

RESSOURCES

ÉVÉNEMENTS ET AUTRES RESSOURCES INTERNES CNFPT

Pour connaître nos événements et ressources actualisées, rendez vous sur [Les pages "bouquets de services"](#)

Les ressources,

- **Les podcasts « Bien dans ma ville ». Proposés par les Inset de Dunkerque et Angers, une série de podcasts à réécouter**, pour zoomer sur les leviers favorisant la santé des habitants dans les opérations d'aménagement et d'urbanisme.
- Les INSET d'Angers et de Dunkerque, en partenariat avec l'Alliance des collectivités pour la qualité de l'air, ont organisé le 1^{er} juin 2023 à Angers une Journée **La qualité de l'air extérieur : un enjeu de santé publique. L'urbanisme comme levier d'action concret des collectivités**. Retrouvez les [ressources de la journée](#).
- En mai 2023, le Cnfpt était associé au Symposium « Territoires durables et une seule santé ; un enjeu pour repenser et évaluer les politiques publiques », organisé par l'ADT INET (association des dirigeants territoriaux et anciens de l'INET). Retrouvez les [ressources de la journée](#).
- Et bien sûr, les [E-communautés](#) du CNFPT

Véritable réseau professionnel, les e-communautés thématiques du CNFPT couvrent les grands champs de l'action publique locale et totalisent aujourd'hui plus de 230 000 abonnés, pour **“s'informer, partager et se former entre pairs”**

Venez échanger sur vos expériences, partager des outils, des questionnements, des réflexions, vos préoccupations ou vos

lectures... notamment la e-communauté « Santé et Territoires », mais aussi, « Architecture et bâtiments », « Transition écologique », « Eau, assainissement et milieux aquatiques », « Espaces verts, naturels et agricoles », « Urbanisme Aménagement », « Habitat Logement », « Alimentation – restauration collective », qui toutes, contribuent à la Santé-Environnement dans nos territoires.

RESSOURCES DE PARTENAIRES

Des associations partenaires, représentantes de collectivités, mobilisées sur la santé, telles que :

- le RFVS (<https://www.villes-sante.com/>)
- l'Alliance des collectivités pour la qualité de l'air (<https://alliancequaliteair.fr/>)
- le RES, Réseau Environnement Santé (charte des villes et territoires sans perturbateurs endocriniens ; <http://www.reseau-environnement-sante.fr/vtspe/>)
- Des associations d'élus, comme ESPT (<https://www.espt.asso.fr/>)

Dès 2004 la France définit des actions en Santé-Environnement, regroupées dans le PNSE – Plan National en Santé-Environnement – décliné et adapté en régions. En 2021, sortait le **PNSE4, copiloté par les Ministères de la Santé et de la Transition Ecologique**. Il s'agit d'un « plan chapeau » qui lie et relie d'autres plans ou stratégies, telle la Stratégie nationale de Lutte contre les Perturbateurs Endocriniens.

En région, les ARS (Agences Régionales de Santé) **et les DREAL** (Directions Régionales de l'Environnement, de l'Aménage-

ment et du Logement) **se mobilisent, avec le Conseil Régional** (sauf exception), pour animer et coordonner des actions, en Santé-Environnement ; les priorités régionales sont ainsi regroupées dans les **PRSE** (Plans Régionaux en Santé-Environnement).

- Le PNSE4 – plan national santé-environnement (<https://sante.gouv.fr/sante-et-environnement/les-plans-nationaux-sante-environnement/article/plan-national-sante-environnement-4-pnse-4-un-environnement-une-sante-2021-2025>)
- En région : les PRSE (plans régionaux Santé-Environnement) ont souvent des sites dédiés (exemple : <https://www.pays-delaloire.prse.fr/> ; <https://www.occitanie.prse.fr/>) ou des informations accessibles via les sites des ARS (Agences régionales de santé ; exemple ; <https://www.paca.ars.sante.fr/le-plan-regional-sante-environnement-prse-3>)

Des associations et établissements publics experts, pour accompagner les collectivité par exemple :

- Sur l'expertise végétale, FREDON <https://fredon.fr/> ; notamment pour identifier l'ambroisie ou autres plantes à risques (<https://plantes-risque.info/>)
- Pour la protection et la restauration de la biodiversité en métropole : l'OFB, L'Office français de la biodiversité (<https://www.ofb.gouv.fr/>)
- Sur les espaces verts et le paysage : Plante et Cité (<https://www.plante-et-cite.fr/>) , notamment la synthèse "concevoir et entretenir des espaces de nature favorables à la santé" (https://www.plante-et-cite.fr/ressource/fiche/669/concevoir_et_entretenir_des_espaces)
- Pour une expertise en matière de surveillance, d'information sur la qualité de l'air et d'évaluation des actions menées pour son amélioration : Les Associations agréées de surveillance de la qualité de l'air (ASQUA) (<https://www.atmo-france.org/>)

- Pour l'étude du contenu de l'air en pollens et en moisissures ainsi que du recueil des données cliniques associées. RNSA, Réseau National de Surveillance Aérobiologique (<https://www.pollens.fr/>)
- La SFSE, Société Francophone de Santé et Environnement : société savante , espace où les connaissances, le savoir-faire et le faire-savoir peuvent se concilier. (<https://www.sfse.org/accueil>)
- CEREMA (<https://www.cerema.fr/fr>) , notamment dans l'animation d'une plateforme, dans le cadre du PRSE 4 (<https://territoire-environnement-sante.fr/>)
- ADEME (<https://www.ademe.fr/>) , notamment en urbanisme durable (<https://www.ademe.fr/les-defis-de-la-transition/urbanisme-durable/>)
- La Fédération Nationale d'Éducation et de promotion de la Santé (Fnes) (<https://www.fnes.fr/>)

Des sites de référence en Santé Publique :

- Santé publique France (<https://www.santepubliquefrance.fr/>)
- Les 1000 premiers jours (<https://www.1000-premiers-jours.fr/fr>)
- Recosanté (<https://recosante.beta.gouv.fr/>)
- Lutte contre les punaises de lit (<https://www.ecologie.gouv.fr/punaises-lit-letat-vous-accompagne>)
- Institut National du Cancer, avec une [brochure sur l'aménagement](#)

Et des sites, par thématique, comme par exemple, en **Urbanisme Favorable à la santé** : site animé dans le cadre du PRSE Pays de la Loire (<http://urbanisme-et-sante.org/>), ou le guide ISADORA : un outil d'aide à l'intégration de la santé dans les opérations d'aménagement, de l'EHESP (<https://www.ehesp.fr/2020/06/04/guide-isadora-l-ehesp-etoffe-son-corpus-d-outils-sur-le-theme-urbanisme-favorable-a-la-sante/>)



VOS CONTACTS

POUR UN CONSEIL, UNE FORMATION ET POUR TOUTE INFORMATION,
CONTACTEZ LES SERVICES DE VOTRE DÉLÉGATION [EN CLIQUANT ICI](#)